

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 4

Artikel: La Saint-Sylvestre à Payerne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

matériaux, nous prions les personnes qui pourraient en recueillir d'autres, de bien vouloir nous les transmettre, afin que nous puissions poursuivre cette curieuse et originale énumération. Il est important que les noms soient donnés *en patois*, aussi lisiblement que possible, et, le cas échéant, avec l'histoire ou la légende qui les accompagne et les explique.

L. F.

Une flottille de guerre sur le lac Léman.

Lorsque le duc de Savoie fut rentré en possession du Chablais et du pays de Gex, les Bernois durent songer à avoir des bateaux, soit pour défendre le Pays de Vaud, soit pour maintenir les communications avec les Genevois. D'accord avec ces derniers, LL. EE. firent construire, de 1665 à 1672, deux galères et une autre barque appelées *les grands* et *le petit ours*; elles étaient armées de 14 canons; les deux premières pouvaient porter chacune 300 à 400 hommes, y compris l'équipage; les matelots étaient fournis par les localités riveraines et pris dans le nombre des bateliers, qu'on munissait de fusils, pistolets, coutelas et *rondaches*, soit petits boucliers.

Le commandement des barques fut confié à Jean Geoffrey, seigneur du Torrent, réfugié français, ancien officier de marine à Toulon. Il dirigeait aussi une école de navigation à Morges, destinée à former des aspirants.

Déjà en 1687, ces barques étaient si dégradées, qu'on changea de système. Les fermiers qui avaient obtenu le droit exclusif du transport des marchandises, s'engageaient à construire des bateaux que le gouvernement pouvait louer en cas de besoin. La barque Panchaud était de ce nombre.

En 1690, on craignit une invasion du duc de Savoie dans le Pays de Vaud. LL. EE. réorganisèrent la flottille et firent construire le port de Morges pour lui servir de refuge. Les travaux du port furent commencés en 1691 sur les avis du marquis Duquesne, baron d'Aubonne.

Morges avait été choisi comme lieu central et pouvant faciliter le commerce par sa proximité du canal d'Entreroches.

Les rapports avec la Savoie s'étant beaucoup améliorés, on négligea bientôt la flottille. Les troubles de Genève, en 1782, en firent de nouveau apprécier l'utilité. Le colonel Auguste de Crousaz qui avait fait deux campagnes sur mer et assisté au siège de Gibraltar, ayant été nommé commandant de la flottille, en 1793, s'occupa de sa réorganisation. L'année suivante, il avait porté l'effectif des officiers, sous-officiers et canonniers-matelots à 450, formant trois divisions. L'arsenal, qui se trouvait à Chillon, contenait 12 canons de 4 livres et un certain nombre de fusils, avec les munitions nécessaires. Mais, le général Weiss ne sut tirer aucun parti de ces moyens de défense en 1798.

(*Dict. hist. du c. de V.*)

La Saint-Sylvestre à Payerne.

Jamais l'ancienne cité de Berthe ne fut plus rayonnante de joie, plus animée et plus réellement en fête que le 31 décembre dernier. Jamais on ne vit tant de têtes aux fenêtres, tant de mouvement dans ses rues brillamment illuminées. Il faut le dire, la population toute entière participait à cette fête donnée au bénéfice d'œuvres charitables; elle s'y était préparée longtemps à l'avance sous la direction d'un comité d'organisation qui s'est acquitté de sa tâche avec un zèle, un dévouement qui lui font honneur.

Le cortège et ses costumes aux couleurs vives et variées, défilant sous l'escorte de centaines de flambeaux, présentait un coup d'œil magique. Un corps de cavaliers bédouins, drapés dans de grands burnous blancs et portant la carabine en bandouillère, ouvrait la marche. Il était suivi des tambours et fifres en costume historique rouge et blanc. Immédiatement après, venait le char de l'Année traîné par quatre chevaux blancs. Sur le devant était Saint-Sylvestre, vieillard à la figure austère; aux quatre angles, l'Été, le Printemps, l'Automne et l'Hiver, représentés par quatre jeunes filles.

Mais laissons plutôt décrire le reste du cortège au journal de la localité :

« Voici maintenant le groupe de l'agriculture conduit par son chef principal dont la tenue et la présence excitent les bravos de la foule. Ce groupe est composé de faucheurs et de faneuses, de moissonneurs et moissonneuses, de cultivateurs de tabac, de bûcherons et de chasseurs : la charrue s'avance à son tour trainée par deux bœufs et entourée de robustes laboureurs; leurs enfants, tout rayonnants de plaisir, sont à côté d'eux, hissés sur le soc; le semeur n'est pas le moins choyé du public, car ses semaines ne sont autres que des caramels dont il ébile la foule et que se disputent grands et petits. Les bergers et les bergères ferment le groupe.

» Mais une joyeuse fanfare éclate à nos oreilles; c'est celle qui annonce le cortège de la reine Berthe. Voyez-là cette bonne reine, sur sa mule blanche; comme elle est majestueuse et gracieuse à la fois; entourée de sa brillante suite de chevaliers, de filles, et ayant à ses côtés son fidèle écuyer, elle salue amicalement tous ses vassaux.

» Un jeune enfant dont la grâce enjouée, la ravissante désinvolture et les aimables sourires, méritent une mention toute spéciale, remplissait le rôle de Bacchus, rappelant ainsi que c'est à la munificence de Berthe que les Payernois doivent les excellentes vignes qu'ils possèdent à Lavaux.

» Après la troupe de la reine s'avance toute pimpante la noce villageoise; les costumes des 22 cantons y marient leurs éclatantes couleurs, leurs types variés à l'infini; l'époux et l'épouse précédés de l'orchestre traditionnel, conduisent le groupe des danseurs et des danseuses sautillant d'aise et d'allégresse.

» Enfin voici le dernier tableau : c'est le groupe des modes comiques. Tous ces costumes, d'une imagination ridicule, sont désolants!... voyez ce chignon, ces chapeaux tromblons, ce veston court; ces

robes et culottes collantes; comme tout cela dépeint bien l'originalité et la bêtise humaine.

» Après le défilé dans les rues, toutes les troupes sont venues se ranger au coin de la nouvelle place du verger du Château, et là, sur un immense plancher, elles ont exécuté tour à tour leurs chants et leurs danses.

» Mais une surprise nous attend encore; elle vient du char de l'Année. Sylvestre vient de disparaître, et du milieu du char s'élève alors, à la lueur des flammes de bengale, la déesse blanche, forte, orgueilleuse et pure qui plane sur les républiques, la déesse de la liberté, s'appuyant sur la hampe du drapeau fédéral.

» A cet instant, toutes les têtes se découvrirent et le cortège entier, accompagné par la fanfare de Payerne, entonna l'invocation patriotique, clôturant ainsi par un chœur à notre chère patrie cette fête si bien réussie. »

Nous apprenons que le roi de Suède continue à se montrer bienveillant envers la Suisse; il a fait annoncer à la Société d'agriculture de la Suisse romande qu'il mettait gratuitement à sa disposition un étalon et une jument de la race norvégienne, à choisir dans le haras de Christiana.

Le cheval de Norvège est plus grand que celui de Suède, il est hardi et docile et s'attache à son maître qui le paye d'une égale affection. Les routes de Norvège sont mauvaises, mais les chevaux ont le pied si sûr que jamais ils ne font un faux pas. Les auteurs parlent de leurs rencontres avec les ours et les loups et surtout avec ces derniers. Ces rencontres rares de nos jours arrivent pourtant quelquefois. Quand le cheval aperçoit un de ces animaux, s'il est accompagné d'une jument et de son poulain, il les place derrière lui et attaque furieusement son ennemi avec les jambes de devant dont il se sert si habilement que, en général, il sort vainqueur du combat.

BENIGNA

HISTOIRE VILLAGEOISE

(D'après l'allemand d'Auerbach.)

5

L'enfant courut à la cuisine et jeta la bêquille au feu. Mais Hans l'en retira promptement. Sa femme debout vers le foyer lui dit: « Tu peux la soigner, ce n'est pas moi qui l'ai demandée. »

— Et pourtant tu auras des bontés pour elle. Sinon, va du moins dans la chambre et dis lui que tu veux être méchante.

— « A cela ne tienne, tu penses que je ne saurais le faire? Eh bien tu vas voir. »

Et la mégère entra résolument dans la chambre, se campa fièrement en face de la pauvre aveugle à laquelle elle dit que chacun savait bien de quoi elle était capable; qu'elle avait certainement séduit Korbhans par toutes sortes de manœuvres; mais quant à moi, poursuivit-elle; je ne suis pas si folle de soigner une vieille femme aveugle et depravée. Enfin, s'exasperant de plus en plus, elle poussa l'oubli de tout sentiment au point de demander à Benigna pourquoi elle ne s'était point ôtée la vie.

« C'est, répondit Benigna, d'une voix douce et solennelle, parce qu'ainsi que toi, je dois méditer sur mon passé et profiter des épreuves que j'endure pour me corriger et devenir meilleure. »

A l'ouïe de cette réponse, la mégère lui tourna le dos, sortit de la chambre, et Benigna se trouva seule. Elle n'entendit plus rien que son hâsse, qui, avec sa pelle et ses ardiolls, faisait un vacarme épouvantable dans le grand poêle en catelle sur lequel elle semblait vouloir rejeter toute sa fureur.

L'enfant entra dans la chambre en se plaignant de s'être glacé les mains en se luguant. — « Alors ne te mets pas de suite vers le poêle, » lui dit Benigna. — Ah te voilà aussi, s'écria l'enfant, tu as de la chance, toi, tu ne sais jamais quand il fait nuit. — Est-il déjà nuit? demanda Benigna. — Oui certainement.

Benigna fit dire par l'enfant, à la maîtresse de la maison, que si elle pouvait l'aider à servir le souper, elle le ferait avec plaisir; je sais, ajouta-t-elle, peler les pommes de terre, et couper le pain pour la soupe. L'enfant se rendit à la cuisine et transmis cette offre; de grands éclats de rire se firent entendre vers le foyer; ce fut toute la réponse que Benigna obtint. L'enfant étant rentré à la chambre, Benigna le pria de lui indiquer la place de chaque meuble, afin qu'elle ne renversât rien. L'enfant lui expliqua tout, mais lorsque Benigna voulut sortir, l'enfant plaça sur son passage une chaise renversée qui fit trébucher et tomber la pauvre aveugle. L'enfant sortit de la chambre en poussant de grands rires, et Benigna regagna sa place à tâtons.

Korbhans avait remis Benigna à sa femme et s'en était allé au cabaret avec la pensée que sa femme s'adouciraient en voyant que la chose était sans remède. Ce ne fut que bien des heures plus tard qu'il revint, portant le lit de Benigna. On le monta dans la mansarde, où l'enfant avait aussi le sien. Benigna demanda à celui-ci, s'il avait aussi un bon lit. L'enfant lui répondit en grognant, que cela ne la regardait pas. Toutefois Benigna examina en tâtonnant la miserable couchette et, ayant remarqué combien elle était maigre, elle prit de son propre lit un duvet dont elle couvrit l'enfant. L'enfant faisait le poing à la sorcière, toutefois il daigna accepter ses marques de bonté et ne tarda pas à s'endormir. — Quelques moments après, dans un rêve, l'enfant crioit maman! Benigna tressaillit à l'ouïe de ce simple mot. Elle n'avait jamais crié « maman » et n'avait jamais voulu qu'on l'appelât de ce doux nom. Elle soupira dans le silence de la nuit, et, du milieu de l'air glacé de la mansarde, elle demanda combien de temps encore elle devait gémir dans les ténèbres et le froid, avant que la mort la délivrât?

Tandis que Benigna veillait dans la mansarde, Korbhans parlait à sa femme et l'engageait à bien traiter l'aveugle. J'ai, dit-il, la certitude qu'elle possède là-bas, hors du village, près des grands noisetiers, un trésor caché. Elle s'est fait conduire souvent en cet endroit, par sa défunte cousine Marguerite, et si on la traite bien, elle indiquera l'endroit à ses bienfaiteurs qu'elle enrichira. — La femme répondit que, si Benigna avait eu un trésor caché, elle ne se serait pas fait miser. Mais Hans soutint qu'elle l'avait fait exprès, qu'elle avait toujours eu le caractère bizarre, et qu'il tenait de sa sœur, à qui la défunte cousine l'avait confié, que Benigna possédait quelque chose en secret. La femme finit par entrer dans cette idée: elle se souvint que Benigna avait beaucoup gagné étant jeune, et que, plus tard, elle avait reçu d'abondantes aumônes.

Le jour parut. La famille de Korbhans vint chercher Benigna, et la conduisit à la chambre à manger. Benigna secoua la tête en se disant que maintenant tout irait mieux puisque la colère n'avait pu subsister l'espace d'une nuit. L'enfant ne voulut pas manger dans la même assiette que Benigna. Hans voulut l'en punir, mais Benigna le supplia de n'etre rien faire, et ajouta qu'elle n'avait pas faim. « Mange seule » dit-elle à la petite, « n'est-ce pas tu t'appelles Babi? J'ai eu une petite sœur qui est morte jeune et qui s'appelait ainsi. »

(La suite au prochain numéro.)

L. MONNET. — S. CUENOUD.